Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2025 - 16025 - 2017 B 04173 - 832 803 159 - ABALONE TT LISSES

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 17 JUIL. 2025
Numéro: 16625

ABALONE TT LISSES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25-29 Route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
832803159 RCS EVRY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 1033,45 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 25139,86 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 1323,35 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 51,67 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 26121,64 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 26121,64 euro(s)

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

ABALONE TT LISSES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 125000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25-29 Route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
832803159 RCS EVRY
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 mai 2024

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 1033,45 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 25139,86 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 1323,35 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 51,67 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 26121,64 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

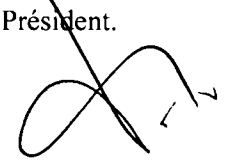
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 26121,64 euro(s).

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2022			Néant
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



SAS ABALONE TT LISSES

25 RTE DE CORBEIL

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme le 10/07/2025

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 376.75	4 376.75				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 763.27	13 120.69	18 642.58	13 438.63	5 203.95	38.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 625.00		1 625.00	10 228.00	-8 603.00	-84.11
	Autres immobilisations financières	5 976.55		5 976.55	2 976.55	3 000.00	100:79
	Total II	43 741.57	17 497.44	26 244.13	26 643.18	-399.05	-1.50
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	182 246.51		182 246.51	219 940.47	-37 693.96	-17.14
	Autres créances	193 661.68		193 661.68	244 910.87	-51 249.19	-20.93
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				1 612.80	-1 612.80	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 542.10		1 542.10	2 564.33	-1 022.23	-39.86
	Total III	377 450.29		377 450.29	469 028.47	-91 578.18	-19.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	421 191.86	17 497.44	403 694.42	495 671.65	-91 977.23	-18.56

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 601.55
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 125 000)	125 000.00	125 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 323.35	0.20	1 323.15	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	25 139.86		25 139.86	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 033.45	26 463.01	-25 429.56	-96.09
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	152 496.66	151 463.21	1 033.45	0.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	6 525.65	7 202.73	-677.08	-9.40
	Emprunts et dettes financières diverses	7 104.00	31 196.00	-24 092.00	-77.23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 113.69	41 567.34	-3 453.65	-8.31
	Dettes fiscales et sociales	196 046.55	261 943.19	-65 896.64	-25.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 407.87	2 299.18	1 108.69	48.22
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	251 197.76	344 208.44	-93 010.68	-27.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	403 694.42	495 671.65	-91 977.23	-18.56
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	251 197.76	344 208.44		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 299 256.15		1 299 256.15	1 522 597.57	-223 341.42	-14.67
Chiffre d'affaires NET	1 299 256.15		1 299 256.15	1 522 597.57	-223 341.42	-14.67
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			10 499.92		10 499.92	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 015.70	3 343.47	11 672.23	349.11
Autres produits			1 451.44	374.98	1 076.46	287.07
Total des Produits d'exploitation (I)			1 326 223.21	1 526 316.02	-200 092.81	-13.11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			179 070.08	176 614.56	2 455.52	1.39
Impôts, taxes et versements assimilés			27 341.44	31 463.35	-4 121.91	-13.10
Salaires et traitements			890 745.29	1 018 434.46	-127 689.17	-12.54
Charges sociales			209 419.26	232 221.22	-22 801.96	-9.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 431.71	5 187.71	244.00	4.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6.11	2.48	3.63	146.37
Total des Charges d'exploitation (II)			1 312 013.89	1 463 923.78	-151 909.89	-10.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 209.32	62 392.24	-48 182.92	-77.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 496.92	4 722.41	2 774.51	58.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 496.92	4 722.41	2 774.51	58.75
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		2 857.64	-2 857.64	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		2 857.64	-2 857.64	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	7 496.92	1 864.77	5 632.15	302.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	21 706.24	64 257.01	-42 550.77	-66.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 674.00	31 196.00	-14 522.00	-46.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 654.79		3 654.79	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20 328.79	31 196.00	-10 867.21	-34.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-20 328.79	-31 196.00	10 867.21	34.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	344.00	6 598.00	-6 254.00	-94.79
Total des produits (I+III+V+VII)	1 333 720.13	1 531 038.43	-197 318.30	-12.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 332 686.68	1 504 575.42	-171 888.74	-11.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 033.45	26 463.01	-25 429.56	-96.09

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
. Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT LISSES

25 RTE DE CORBEIL

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 403 694.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 299 256.15 Euros et dégageant un bénéfice de 1 033.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2018 : 80 000 euros
- au 31/12/2019 : 95 000 euros
- au 31/12/2020 : 50 000 euros

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ABALONE TT LISSES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de cet exerice, le retour constaté est de 7 104 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, le retour constaté est de 31 196 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2021, le retour constaté est de 1 587.00 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 377		
Installations générales agencements aménagements divers	21 293		13 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 473		800
TOTAL	38 766		14 290
Prêts, autres immobilisations financières	2 977		3 000
TOTAL	2 977		3 000
TOTAL GENERAL	46 119		17 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 377	4 377
Installations générales agencements aménagements divers		21 293	13 490	13 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 273	18 273
TOTAL		21 293	31 763	31 763
Prêts, autres immobilisations financières			5 977	5 977
TOTAL			5 977	5 977
TOTAL GENERAL		21 293	42 117	42 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 377			4 377
Installations générales agencements aménagements divers	15 362	2 733	17 638	457
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 965	2 699		12 664
TOTAL	25 327	5 432	17 638	13 121
TOTAL GENERAL	29 704	5 432	17 638	17 497

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 733				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 699				
TOTAL	5 432				
TOTAL GENERAL	5 432				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 625	1 625	
Autres immobilisations financières	5 977	5 977	
Autres créances clients	182 247	182 247	
Impôts sur les bénéfices	6 253	6 253	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 041	4 041	
Divers état et autres collectivités publiques	500	500	
Groupe et associés	170 672	170 672	
Débiteurs divers	12 196	12 196	
Charges constatées d'avance	1 542	1 542	
TOTAL	385 052	385 052	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 603		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 526	6 526		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 114	38 114		
Personnel et comptes rattachés	88 993	88 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 652	48 652		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 934	47 934		
Autres impôts taxes et assimilés	10 468	10 468		
Groupe et associés	7 104	7 104		
Autres dettes	3 408	3 408		
TOTAL	251 198	251 198		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 696
Total	12 696

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 673
Dettes fiscales et sociales	68 023
Autres dettes	3 408
Total	86 253

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 542
Total	1 542

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALTRADUIS	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	510
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		510

Hypothèses de calculs retenues

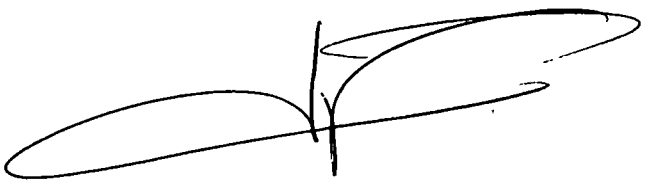
- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over faible : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.25 %

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Lisses S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme le 10/07/2025



Exercice clos le 31 décembre 2023
Abalone TT Lisses S.A.S.
25-29 Route de Corbeil 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Lisses S.A.S.

25-29 Route de Corbeil 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Lisses S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Lisses S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 27 mai 2024

KPMG SA



27/05/2024 16 44

Signé par **Yohann Bossard**

Yohann BOSSARD

Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2024
Page 32

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LISSES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 25 RTE DE CORBEIL 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 83280315900025 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 377	AG 4 377		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 763	AU 13 121	18 643	13 439
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 625	BG	1 625	10 228
	Autres immobilisations financières*	BH	5 977	BI	5 977	2 977
	TOTAL (II)	BJ	43 742	BK 17 497	26 244	26 643
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	182 247	BY	182 247	219 940
	Autres créances (3)	BZ	193 662	CA	193 662	244 911
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		1 613
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 542	CI	1 542	2 564
	TOTAL (III)	CJ	377 450	CK	377 450	469 028
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	421 192	IA 17 497	403 694	495 672

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 7 602 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations | Stocks | Créances

Cegid Quadra

CECOM Experts-comptables

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LISSES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 125 000)	DA	125 000	125 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 323	0
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	25 140	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 033	26 463
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	152 497	151 463
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 526	7 203
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 104	31 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 114	41 567
	Dettes fiscales et sociales	DY	196 047	261 943
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 408	2 299
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	251 198	344 208
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	403 694	495 672

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	251 198	344 208
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 376	7 041

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LISSES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 299 256	FH		FI	1 299 256	1 522 598
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 299 256	FK		FL	1 299 256	1 522 598
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	15 016	3 343
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 451	375
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 326 223	1 526 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	179 070	176 615
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 341	31 463
	Salaires et traitements*					FY	890 745	1 018 434
	Charges sociales (10)					FZ	209 419	232 221
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS			GA	5 432	5 188
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 312 014	1 463 924
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 209	62 392
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 497	4 722
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 497	4 722
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		2 858
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		2 858
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 497	1 865
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 706	64 257

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT LISSES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 674	31 196
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 655	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 329	31 196
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(20 329)	(31 196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	344	6 598
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 333 720	1 531 038
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 332 687	1 504 575
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 033	26 463
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 016	3 343
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	7 104	
VALEUR IMMOB. CEDEES	3 655	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 570	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT LISSES

25 RTE DE CORBEIL

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 403 694.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 299 256.15 Euros et dégageant un bénéfice de 1 033.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2018 : 80 000 euros
- au 31/12/2019 : 95.000 euros
- au 31/12/2020 : 50 000 euros

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ABALONE TT LISSES deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de cet exerice, le retour constaté est de 7 104 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2022, le retour constaté est de 31 196 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2021, le retour constaté est de 1 587.00 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 377		
Installations générales agencements aménagements divers	21 293		13 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 473		800
TOTAL	38 766		14 290
Prêts, autres immobilisations financières	2 977		3 000
TOTAL	2 977		3 000
TOTAL GENERAL	46 119		17 290

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 377	4 377
Installations générales agencements aménagements divers		21 293	13 490	13 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 273	18 273
TOTAL		21 293	31 763	31 763
Prêts, autres immobilisations financières			5 977	5 977
TOTAL			5 977	5 977
TOTAL GENERAL		21 293	42 117	42 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

• Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 377			4 377
Installations générales agencements aménagements divers	15 362	2 733	17 638	457
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 965	2 699		12 664
TOTAL	25 327	5 432	17 638	13 121
TOTAL GENERAL	29 704	5 432	17 638	17 497

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 733				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 699				
TOTAL	5 432				
TOTAL GENERAL	5 432				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 625	1 625	
Autres immobilisations financières	5 977	5 977	
Autres créances clients	182 247	182 247	
Impôts sur les bénéfices	6 253	6 253	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 041	4 041	
Divers état et autres collectivités publiques	500	500	
Groupe et associés	170 672	170 672	
Débiteurs divers	12 196	12 196	
Charges constatées d'avance	1 542	1 542	
TOTAL	385 052	385 052	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 603		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 526	6 526		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 114	38 114		
Personnel et comptes rattachés	88 993	88 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 652	48 652		
Taxe sur la valeur ajoutée	47 934	47 934		
Autres impôts taxes et assimilés	10 468	10 468		
Groupe et associés	7 104	7 104		
Autres dettes	3 408	3 408		
TOTAL	251 198	251 198		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 500			12 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	12 696
Total	12 696

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 673
Dettes fiscales et sociales	68 023
Autres dettes	3 408
Total	86 253

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 542
Total	1 542

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALTRADUIS	138 072
Total	138 072

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	510
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		510

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over faible : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 3.25 %